

BOULIGNEUX - CONSEIL MUNICIPAL

Les travaux de rénovation de l'église Saint-Marcel continuent

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont détaillé les travaux que va subir l'église Saint-Marcel. On sait désormais qui les réalisera et combien de temps le chantier doit durer et quel sera le montant de la facture.

Vu 283 fois | Le 16/02/2019 à 05:00 | mis à jour à 10:08 | Réagir



■ La restauration des décors peints à l'intérieur de l'église va être une opération délicate.
Photo Michel MACON

Le maire a présenté, jeudi, en conseil municipal, les résultats de la consultation des entreprises concernant la prochaine tranche de travaux de rénovation de l'église Saint-Marcel.

La commission d'appel d'offres, réunie dans le cadre d'un marché public, a étudié les offres soumises avant qu'un architecte du patrimoine ne rende ses conclusions.

Les travaux de maçonnerie et taille de pierre seront réalisés par l'entreprise Barberot, de Bourg-en-Bresse. L'entreprise iséroise Vitaloni est chargée de la restauration des décors peints.

■ Financement

Le coût de cette quatrième tranche de travaux s'élève à 142 374 euros HT.

Pour les échafaudages, maçonnerie et taille de pierre, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Auvergne-Rhône-Alpes accorde une subvention de 55 474 euros HT et la Région, 48 812 euros HT.

Pour la restauration des décors peints, le conseil départemental intervient à hauteur de 24 406 euros HT. L'association pour la restauration de l'église de Bouligneux (Areb) et la Fondation du patrimoine, participent à hauteur de 40 000 euros HT.

À cela, il faut ajouter le montant des honoraires : 13 270 euros HT pour la Région et 20 332 euros HT pour la maîtrise d'œuvre.

Reste à charge de la commune 35 868 euros HT.